



COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2020-009

AMBULANCIERS : UN MÉTIER À CONNAITRE ET À RECONNAITRE

Les ambulanciers se mobilisent afin d'être reconnus par tous comme d'authentiques personnels soignants

LE TATRE, le 3 juin 2020

Le mardi 16 juin se tiendra une manifestation nationale organisée par de nombreux collectifs et syndicats de soignants dans le cadre des « Mardis de la colère ». La CATSUF a décidé de rejoindre ce mouvement afin de rappeler aux pouvoirs publics que la profession d'ambulancier mérite amplement d'être enfin placée au centre des enjeux de santé publique.

Le métier d'ambulancier n'est pas valorisé et souffre d'une réputation faussée. Dans l'imaginaire collectif, les ambulanciers sont associés à de simples « chauffeurs », « livreurs » ou « brancardier ».

Or, nous jouons un rôle primordial dans la prise en charge des patients, que ce soit dans le cadre d'un transport sanitaire urgent ou non urgent. La création du diplôme d'État d'ambulancier en 2007 est venue élargir notre mandat sanitaire, marquant ainsi un tournant dans l'histoire de notre profession et modifiant en profondeur le Code de la Santé Publique où sont précisément définies notre formation, nos compétences et nos missions.

Nous, ambulanciers, sommes indéniablement des auxiliaires médicaux au regard de la loi et par nos actions.

Nous, ambulanciers, nous rassemblons de plus en plus sous une même bannière afin de faire valoir notre savoir-faire et pour qu'il soit évident pour tous.

Nous possédons les compétences et l'équipement nécessaires à l'accompagnement des patients qui bénéficient de nos services. Le transport sanitaire est un acte médical à la fois par notre faculté à écouter, à échanger et à leur apporter une assistance médicale si nécessaire pendant le trajet.

Nous souhaitons que l'Etat redonne une dimension humaine à notre métier et nous reconnaisse en tant que professionnels de santé à part entière. Nous, spécialistes de l'urgence, estimons, par conséquent, qu'il est temps de rompre la tutelle qui nous lie au ministère des Transports et d'offrir à notre profession la place qu'elle mérite dans le paysage sanitaire.

Nous, ambulanciers, vous donnons rendez-vous ce 16 juin, armés de notre force de conviction et de nos propositions à défendre en vue d'une ère nouvelle.

Pour la Revalorisation et la Défense de la Profession